

NOTE DE SYNTHÈSE BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE N°04

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE
LOCATION DE SALLES ET SPECTACLES**

Rapport présenté par Madame Christelle PUJO

Pièces Jointes :

- ✓ *Compte financier unique 2025 du budget annexe location de salles et spectacles*
- ✓ *Annexe compte financier unique*

Le Compte Financier Unique (CFU) se substitue au compte administratif de l'ordonnateur et au compte de gestion du comptable public. Il présente de manière consolidée la situation financière et patrimoniale du budget annexe locations de salles pour l'exercice écoulé, garantissant ainsi une parfaite concordance des données entre la comptabilité de la commune et celle de l'État.

A la clôture de l'exercice 2025, le compte financier unique du budget annexe locations de salle et spectacles fait apparaître avec les restes à réaliser un résultat global suivant de :

Investissement : - 45 613.20 euros
Fonctionnement : 144 577.76 euros

Il ressort de ces résultats :

Un résultat positif cumulé de la section de fonctionnement d'un montant de 144 577,76 euros (constitué par un résultat positif de l'exercice 2025 de 99 147,09 et d'un résultat antérieur de 45 430,67 euros).

Un solde négatif de la section d'investissement de - 45 613,20 euros (constitué par un résultat de l'exercice 2025 déficitaire de - 6 922,66 euros et un résultat antérieur déficitaire de -38 690,54). Aucun reste à réaliser n'a été inscrit. Le résultat cumulé est donc de -45 613,20 euros

Ces résultats seront repris au CFU 2026 du budget principal.

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées principalement d'achats de prestations de spectacles, charges de gestion courante (eau, électricité, entretien des salles...) pour un montant de 259 410.14 euros, des charges de personnel refacturées par le budget principal (97 768.05 euros), des redevances versées à la SACEM (18 147.00 euros) et enfin des remboursements des intérêts d'emprunts (2 115.56 euros).

Les recettes proviennent des achats de billets de spectacles par les usagers (109 233.45 euros) et des locations des salles (salles Beaudalet, Carrousel...) (151 556.90 euros)

Le budget principal a subventionné le budget annexe locations de salles et spectacles à hauteur de 250 000 euros.

INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont constituées principalement des dépenses d'équipement (97 650.01 euros) et des remboursements du capital des emprunts (48 303.34 euros).

Les principaux investissements d'équipement ont été les suivants :

- Salle Beaufort : Résine sur la toiture et revêtement sols en plomb : 29 323.03 euros
- Salle Carrousel : Acquisition de sono : 6 951.71 euros
- Salle Horizon : pose d'enseigne : 39 627.33 euros
- Achat de mobilier : 6658.41 euros

Il est demandé au Conseil municipal ;

D'APPROUVER le compte financier unique 2025 du budget annexe location de salles et spectacles, conformément au document budgétaire annexé.

DE DECIDER de reprendre les résultats suivants au CFU 2026 du budget principal :

Section d'Investissement : - 45 613.20 euros
Section de Fonctionnement : 144 577.76 euros